

Titel: Propositions en vue d'un congrès international de sémantique, [Nice1951] 046-0890

Citation: "Propositions en vue d'un congrès international de sémantique, [Nice1951] 046-0890", i *Louis Hjelmslev og hans kreds*, s. 2. Onlineudgave fra Louis Hjelmslev og hans kreds: [https://tekster.kb.dk/catalog/lh-texts-kapsel\\_046-shoot-wacc-1992\\_0005\\_046\\_Nice1951\\_0890\\_p2\\_bP1\\_TB00004/facsimile.pdf](https://tekster.kb.dk/catalog/lh-texts-kapsel_046-shoot-wacc-1992_0005_046_Nice1951_0890_p2_bP1_TB00004/facsimile.pdf) (tilgået 20. juli 2024)

Anvendt udgave: Louis Hjelmslev og hans kreds

Ophavsret: Materialet kan være ophavsretligt beskyttet, og så må du kun bruge det til personlig brug. Hvis ophavsmanden er død for mere end 70 år siden, er værket fri af ophavsret (public domain), og så kan du bruge værket frit. Hvis der er flere ophavsmænd, gælder den længstlevendes dødsår. Husk altid at kreditere ophavsmanden.

être discutés.

3) Le signe linguistique.- Au cours de ces dernières années, un nombre considérable d'études ont été consacrées à l'arbitraire du signe linguistique et à sa structure interne. Il serait opportun de dresser le bilan de la discussion, d'écarter les malentendus terminologiques, de mettre en relief les principes sur lesquels il existe un accord général. Les enquêtes sémiologiques sur les phénomènes de symbolisation seraient peut-être susceptibles de faire la lumière sur ces problèmes fondamentaux de toute sémantique.

4) Mécanisme des changements sémantiques.- Le structuralisme a élaboré la notion synchronique du champ associatif : réseau d'associations lexicales où s'intègrent les mots et dont ils tirent leur valeur. Or, on pourra étendre le même point de vue aux phénomènes diachroniques, en expliquant les changements de signification par les systèmes associatifs qui les régissent. On aboutira ainsi à une classification structurale des processus sémantiques. D'autre part, on ne se contentera plus de faire l'histoire de mots isolés, mais on étudiera également l'évolution des systèmes lexicaux, des "champs" dont ils font partie.

5) Sémantique comparée et sémantique d'une langue.- Il y a lieu de distinguer entre plusieurs types de sémantique comparée :

a) Comparaisons entre langues parentes, en vue d'établir le point de départ commun et la filiation des sens. On pourrait préciser à ce propos le rôle de la sémantique dans les reconstructions étymologiques.

b) Comparaisons entre des langues appartenant à la même civilisation, pour déterminer leurs rapports historiques : influences communes, calques, etc. C'est dans ce sens que M. Spitzer a pu parler récemment d'une "sémantique comparée européenne".

c) Comparaisons entre langues différentes afin de découvrir des correspondances et des tendances générales.

d) Comparaisons servant à dégager ce qui est propre à chaque langue. La question se pose de savoir si les sémantiques françaises, anglaise, etc... doivent se limiter à illustrer des principes généraux par des exemples tirés de ces langues, ou si elles peuvent se fixer une tâche plus ambitieuse : celle d'étudier la structure sémantique particulière de chaque état de langue ainsi que les variations historiques de ces structures. On constatera p.ex. que le français moderne a une préférence très marquée pour le signe arbitraire, immotivé, à l'opposé de l'allemand moderne et aussi de l'ancien français; ensuite, on essaiera d'expliquer les raisons historiques de cette caractéristique synchronique/condensation phonétique; appauvrissement de la dérivation; latinismes etc./. Dans ces travaux de sémantique structurale, on pourra s'inspirer de la méthode que Bally a appliquée avec tant de succès à l'analyse syntaxique comparative du français et de l'allemand.

6) Y a-t-il des "lois" en sémantique ? Il convient d'abord de définir ce qu'on entend par "loi" dans ce contexte. A cette fin on pourra passer en revue les différentes "lois" qui ont été proposées depuis Bréal. De cet examen il ressortira probablement que les processus sémantiques ne se laissent guère ramener à des formules diachroniques du même type que les lois phonétiques, mais qu'il existe des tendances plus ou moins générales